

Brevet de Technicien Supérieur

COMMERCE INTERNATIONAL

**E5 – Mise en œuvre des opérations
internationales**

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé :

- L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé,
- L'usage de calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 15 pages, numérotées de 1/15 à 15/15.

Il est demandé au candidat de se situer dans le contexte des données présentées et d'exposer ses solutions avec concision et rigueur en prenant soin de justifier sa démarche.

Avertissement : si le texte du sujet, celui de ses questions ou le contenu des annexes vous semblent nécessiter de formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de les expliciter sur votre copie.

N. B. : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc.

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 1 sur 15

BARÈME ET DOCUMENTS

Mission 1	Exporter au Royaume-Uni	Pages 4 à 9	40 points
Mission 2	Maintenir la compétitivité sur le marché américain	Pages 10 à 14	40 points
Questions complémentaires		Page 15	20 points

Document	Titre	Page
1	Proposition commerciale de SAPP Maxim's	5
2	Mail du client LOWE'S GARDEN CENTER	6
3	Mail de votre responsable	6
4	BREXIT : impact sur la TVA et les droits de douane	7
5	Extrait du tarif douanier britannique pour les codes produits 1806.90.3100 et 1806.90.9011	8
6	Extrait de la liste des accords et préférences unilatérales de l'Union européenne	8
7	Mail de votre responsable	9
8	Mail de French Gourmet à SAPP Maxim's	11
9	Mail de votre responsable	11
10	Prompt et réponse de l'IA	12
11	Contrat de collaboration commerciale French Gourmet	13
12	Conditions d'expédition du transporteur CEVA Logistics	14
13	Coût de l'assurance-crédit souscrite par SAPP Maxim's auprès d'Allianz Trade	14
14	Coût d'une lettre de crédit stand-by (communiqué par notre banque CIC)	14



L'histoire commence en 1990 par la création, en Normandie, à Saint-Jean-du-Cardonnay, de la société SAPP (Société Alimentaire Produits Prestige) par Philippe POISSON et Christophe BROHART. Leur rencontre remonte à quelques années chez un torréfacteur de café où ils se découvrent une passion commune pour ce grain. Persuadés que l'offre de café n'est pas assez haut de gamme et désireux de monter leur petite entreprise, ils se rapprochent d'un torréfacteur français au savoir-faire traditionnel pour concocter un café d'exception de la marque Maxim's, restaurant emblématique de la gastronomie française situé à Paris.

Face au succès des premières ventes, les demandes affluent pour d'autres produits, thés, chocolats en poudre... mais c'est avec le développement d'une offre de chocolats et de biscuits que la croissance s'accélère en France et surtout à l'international. L'histoire des produits gourmets Maxim's est désormais lancée. Les produits sont ainsi vendus de manière exclusive sous licence de la marque Maxim's et une gamme d'épicerie fine de plus de 250 références (macarons frais, assortiments de chocolats, spécialités sucrées, champagnes, produits du terroir) est ainsi élaborée avec des producteurs et des artisans français, sélectionnés librement par SAPP Maxim's.

En 2000, SAPP Maxim's passe la barre des 5 millions d'euros de chiffre d'affaires et s'impose alors comme un acteur indiscutable de la gastronomie parisienne par la qualité de ses recettes et l'originalité de ses emballages, toujours plus innovants et séduisants. En 2015, c'est dans le cadre prestigieux du Carrousel du Louvre à Paris que s'ouvre la première boutique Maxim's officielle.

Les labels, présents sur chacun des produits, sont la garantie d'une fabrication à 95 % française et l'assurance de déguster un chocolat d'exception, pur beurre de cacao et sans huile de palme. Les artisans sont sélectionnés rigoureusement sur la provenance des matières premières, et les fèves de cacao sont issues de plantations durables, illustrant l'engagement de l'entreprise.

Aujourd'hui, distribuée aux quatre coins du monde, l'entreprise a réussi à s'imposer comme l'un des porte-drapeaux du « Made in France » chic et festif, en développant des produits adaptés aux marchés locaux et a obtenu, depuis 2023, le statut d'exportateur enregistré dans le système REX. Sa stratégie consiste désormais à consolider et à approfondir les partenariats construits avec ses différents clients professionnels.

En 2025, SAPP Maxim's compte 30 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros à l'export, représentant 25 % de son chiffre d'affaires total. L'entreprise est présente sur les 5 continents, avec plus de 50 marchés couverts.

Le département export, créé en 1998, est constitué de 4 personnes : 2 responsables de vente et 2 gestionnaires export back office dont Camille LETERTRE, sous la responsabilité de Dominique BRABANT, responsable export et duty free.

Vous intégrez l'entreprise en tant que gestionnaire export. Deux missions de mise en œuvre des opérations internationales vous sont confiées. Vous exposerez vos solutions avec rigueur en prenant soin d'expliquer et de justifier votre démarche.

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 3 sur 15

Exporter au Royaume-Uni Documents 1 à 7

Les produits français bénéficient d'une forte demande et d'une excellente réputation au Royaume-Uni, notamment dans les secteurs de l'alimentation et des boissons. Les consommateurs britanniques apprécient et sont attirés par la qualité, l'authenticité et le prestige des produits français.

Depuis la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, devenue effective le 1^{er} janvier 2021, les échanges entre les pays de l'Union européenne, notamment la France, et le Royaume-Uni se sont complexifiés en raison de l'application d'une nouvelle réglementation douanière.

Pour prospecter le marché britannique, SAPP Maxim's fait appel à un agent commercial local.

En octobre 2025, l'agent commercial communique à l'entreprise la demande de la jardinerie LOWE'S GARDEN CENTER située à Cardiff au pays de Galles. Il s'agit d'un nouveau prospect, particulièrement intéressant car il possède 20 concessions dans l'ensemble du pays.

SAPP Maxim's a l'habitude de travailler avec ses clients britanniques en FCA port de Calais, et de demander un paiement à la commande pour tout nouveau client. Elle formule une première proposition commerciale.

Après avoir pris connaissance de la réglementation spécifique au Royaume-Uni, Dominique BRABANT, votre responsable export, vous demande de prendre en charge ce dossier, en préservant les intérêts de SAPP Maxim's, tout en répondant au mieux aux attentes du client LOWE'S GARDEN CENTER.

Document 1 – Proposition commerciale de SAPP Maxim's

LOWE'S GARDEN CENTER
2247 Paces Road
CARDIFF
F15 8LB
United Kingdom

Article CGI 262 VAT exemption
VAT NUMBER: FR93410553788
EORI NUMBER: FR41055378800036
REX NUMBER: FRREX20171606

PROFORMA INVOICE N° EF10538 – 20 November 2025

Ref	Description	Nb of parcels	Nb of boxes	Net Price/ box	Total Amount EUR
0009218	Box of 8 chocolate macarons Origin: FRANCE HS code: 18069031	10	12	9.75	1,170.00
0004305	Box of 8 chocolates Origin: FRANCE HS code: 18069031	10	18	6.37	1,146.60
0009065	Box of chocolate truffles (pure cocoa butter) Origin: FRANCE HS code: 1806909	10	18	7.22	1,299.60
	The exporter of the products covered by this document, declares that, except where otherwise clearly indicated, these products are of EU preferential origin.				
		30			
Terms of payment: Invoice to be paid in EUR by swift transfer at order Bank: CIC ENTREPRISE, 76000 ROUEN FRANCE Account: SAPP MAXIM'S IBAN: FR76 2004 5487 6500 0224 5899 602 BIC: CMCIFRPP According to the article L441-6 of the trade code, penalties for late payment, are based on an annual rate of 20% and a fix penalty of 40 EUR. These are to be paid on the day after the due date on the invoice Validity: 20 May 2026				Total amount	3,616.20
				Cash payment discount	0
				Due Amount	3,616.20
				FCA CALAIS Port	

Total Pallets: 1
Gross weight with pallet: 65,6 kg
Size: 80 x 60 x 60 cm
BE CAREFUL: Pallets aren't stackable

SAPP Maxim's 14, rue Albert Einstein – ZA Les portes de l'Ouest – CS 9998
76150 Saint-Jean-du-Cardonnay France
Tel : +33(0)2 35 59 75 60
Fax : +33(0) 2 35 59 74 06
SIRET : 41055378800036

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 5 sur 15

Document 2 – Mail du client LOWE'S GARDEN CENTER

From :	ian.smith@lowesgardencenter.com	
To :	dominique.brabant@maxims-sapp.com	
Cc :		
Sent :	22 /11/2025	
Subject :	Your business proposal	
		

Dear Mr Brabant,

We acknowledge receipt of your business proposal. However, please note that we usually pay our suppliers 30 days from the invoice date and in GBP.

Furthermore, we do not handle import customs clearance. However, we will take care of everything related to VAT. Thank you for taking this into account and amending the Incoterm accordingly.

We look forward to your reply.

Kind regards,

Ian Smith
Purchase Director
LOWE'S GARDEN CENTER

Document 3 – Mail de votre responsable

From :	dominique.brabant@maxims-sapp.com	
To :	gestionnaire-export@maxims-sapp.com	
Cc :		
Sent :	23/11/2025	
Subject :	Dossier client : LOWE'S GARDEN CENTER	
		

Bonjour,

LOWE'S GARDEN CENTER, notre prospect britannique, vient de nous répondre. Il n'est pas satisfait de nos conditions commerciales.

Pourriez-vous étudier sa demande afin de pouvoir y répondre le plus favorablement possible, tout en prenant en compte les contraintes logistiques, douanières et financières ?

Enfin, merci de me donner les nouveaux éléments afin de rédiger une offre.

Pour information, le cours spot est de : 1 EUR = 0,872 GBP.

Bonne journée,

Dominique

Document 4 – BREXIT : impact sur la TVA et les droits de douane

BREXIT : impact sur la TVA dans les entreprises en Europe

Le BREXIT implique la sortie du Royaume-Uni (Irlande du Nord incluse) de l'Union européenne. C'est donc la fin du libre-échange entre eux. Les flux économiques entre une entreprise britannique et une société française correspondent désormais à des opérations avec un État tiers à l'UE.

Impact du BREXIT sur le fonctionnement de la douane et les droits

Les opérations entre le Royaume-Uni et un membre de l'Union européenne comme la France constituent des importations et des exportations au niveau de la douane. Aussi, elles suivent le droit en vigueur classique à l'exception des modalités prévues dans l'accord du 24 décembre 2020.

Accord du 24 décembre 2020 entre le Royaume-Uni et l'Union européenne

Cet accord de commerce et de coopération signé fin 2020 et applicable depuis le 1^{er} janvier 2021 prévoit notamment l'exonération de droits de douane pour les échanges entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Toutefois, cette exonération de droits suppose le respect de certaines conditions. Les échanges nécessitent par ailleurs l'établissement de déclarations et de formalités douanières.

Exonération de droits de douane conditionnée à l'origine préférentielle des produits

L'exonération de droits de douane concerne les marchandises qui respectent les règles définies dans l'accord et dites « d'origine préférentielle ». Ainsi, les produits doivent être originaires du pays qui réalise l'exportation. Cette exonération n'est pas systématique. Elle exige d'en faire la demande lors de la déclaration en douane. Elle nécessite également que l'origine préférentielle soit justifiée et justifiable conformément aux termes de l'Accord.

Obligation de numéro EORI pour les entreprises européennes

Le Royaume-Uni constitue désormais un pays tiers au regard de l'Union européenne. Aussi, toute entreprise en France qui veut réaliser des échanges avec ce pays doit disposer d'un numéro EORI européen. C'est le numéro unique d'identifiant communautaire. Ceci vaut tant pour une importation que pour une exportation.

D'après Fiscalead (octobre 2023)

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 7 sur 15

Document 5 – Extrait du tarif douanier britannique pour les codes produits 1806.90.3100 et 1806.90.9011

UK Integrated Online Tariff

→ Switch to the Northern Ireland Online Tariff

Import controls

Import controls are restrictions the UK has for importing goods.

Country	Measure type	Conditions	Footnotes
<u>All third countries (1008)</u>	Sanitary control	<u>Conditions</u>	<u>Footnotes</u>

Import duties

Country	Measure type	Duty rate	Conditions	Footnotes
<u>All countries (1011)</u>	<u>Third country duty</u>	8.00%		
<u>European Union (1013)</u>	<u>Tariff preference</u>	0.00%		

Import VAT and excise

- Excise duties are not chargeable on this commodity.

Country	Measure type	Duty rate	Conditions	Footnotes
<u>Areas subject to VAT or Excise (1400)</u>	Value added tax	<u>20.00%</u>		<u>03020</u>
	Standard rate			

Source : [Trade-tariff.service.gov.uk](https://trade-tariff.service.gov.uk)

Document 6 – Extrait de la liste des accords et préférences unilatérales de l'Union européenne

Régimes préférentiels	Références au JOUE dans lequel figurent les textes applicables et le protocole définissant la notion de « produit originaire »	Documents justificatifs de l'origine
UE / Royaume-Uni (GB)	Accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, d'autre part (<u>JOUE L 444/14</u> du 31/12/2020, à partir de la page 41 et nouvelle numérotation au <u>JOUE L 149/10</u> du 30/04/2021 à partir de la page 51)	Connaissance de l'importateur ou Attestation d'origine <u>Établie dans l'UE :</u> ▪ valeur < 6000 € ou ▪ sans limitation de valeur pour un exportateur enregistré dans le système REX (cf. Article 68 du règlement d'exécution (UE) 2015/2447 de la Commission du 24 novembre 2015 établissant les modalités du règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil établissant le code des douanes de l'Union). <u>Établie au Royaume-Uni :</u> Le numéro d'exportateur britannique reprend la structure d'un numéro EORI, sans seuil de valeur.

Source : www.douane.gouv.fr

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 8 sur 15

Document 7 – Mail de votre responsable

From : dominique.brabant@maxims-sapp.com

To : gestionnaire-export@maxims-sapp.com

Cc :

Sent : 24 /11/2025

Subject : Dossier client : LOWE'S GARDEN CENTER



Cotation de notre commissionnaire en transport DASCHER



Bonjour,

Notre commissionnaire en transport nous a communiqué les éléments de cotation pour l'exportation vers le client LOWE'S GARDEN CENTER à Cardiff.

Bonne journée,
Dominique

Transport par voie maritime

Caractéristiques de l'expédition :

Manutentions au terminal du port de Calais

Ferry de Calais à Douvres (UK)

Dimension des marchandises – selon facture Proforma

Éléments de cotation :

- Manutentions : 56,45 EUR

- Transport par ferry Calais-Douvres (Document de transport et assurance incluse) : 298,75 EUR

- Transport par route Douvres – Cardiff (365 km)

Tarifs pour le transport routier Douvres – Cardiff

Tranches	0 à 49 kg	50 à 99 kg	100 à 149 kg	150 à 199 kg	200 à 249 kg	250 à 299 kg	300 à 399 kg	400 à 499 kg	500 à 599 kg
Prix au Kg (EUR)	3,75	3,57	3,45	3,2	3	2,75	2,25	1,75	1,25

Application de la règle d'équivalence poids-volume : 1 tonne = 3 m³ soit 1 kg = 3 dm³

Le coût du péage est inclus.

Surcharge gazole sur le fret routier Douvres – Cardiff : 1,5 % du montant du fret pour les mois d'octobre à mars.

Formalités dédouanement import : 50 EUR.

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 9 sur 15

Maintenir la compétitivité sur le marché américain
Documents 8 à 14

Le marché américain représente le premier marché export de l'entreprise. C'est un marché très réglementé sur lequel la législation évolue constamment, ce qui oblige les entreprises à s'y adapter.

SAPP Maxim's commercialise ses produits sur la côte Ouest des États-Unis par l'intermédiaire d'un distributeur exclusif French Gourmet avec lequel elle a conclu un contrat de distribution qui fixe les conditions de sa collaboration.

Depuis le 1^{er} août 2025, la tarification douanière a changé pour toutes les opérations d'importation en provenance de l'Union européenne. Une augmentation des droits de douane est désormais imposée, ce qui impacte le coût de revient à l'importation de French Gourmet. Dans ce contexte, French Gourmet souhaiterait renégocier les conditions du contrat qui la lie à SAPP Maxim's.

Votre responsable vous transmet le dossier réalisé par l'ancien gestionnaire export concernant l'étude de différentes solutions permettant de maintenir de bonnes relations avec ce distributeur tout en protégeant nos intérêts.

Il vous demande de proposer une combinaison de solutions permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Document 8 – Mail de French Gourmet à SAPP Maxim's

From :	david.mackinley@frenchgourmet.com	 
To :	dominique.brabant@maxims-sapp.com	
Cc :		
Sent :	02/08/2025	
Subject :	Annual Review of Our Distribution Terms	
		

Dear Mr. Brabant,

As part of the annual renegotiation of our distribution terms, we would like to request an additional commercial effort on your part. Due to the current US customs situation, we require more favorable commercial conditions.

Our logistics costs currently account for 6% of the price of each order. Perhaps you could consider covering the transport costs and bearing the associated risks.

Could you please inform us of your proposals in order to help reduce our full cost (excluding duties) by **9%**?

We thank you in advance for your understanding and cooperation.

Kind regards,
David MACKINLEY
Purchasing Manager French Gourmet

Document 9 – Mail de votre responsable

From :	dominique.brabant@maxims-sapp.com	
To :	gestionnaire-export@maxims-sapp.com	
Sent :	20/08/2025	
Subject :	Proposition de solutions pour maintenir notre CA avec French Gourmet	
		
	Prompt et réponse de l'IA Contrat de collaboration commerciale French Gourmet Conditions d'expédition du transporteur CEVA Logistics Coût de l'assurance-crédit souscrite par SAPP Maxim's auprès de Allianz Trade Coût d'une lettre de crédit stand-by (communiqué par notre banque CIC)	

Bonjour,

Nous avons demandé au précédent gestionnaire de réfléchir à une combinaison de solutions afin de répondre aux attentes de notre distributeur French Gourmet. Il est important pour nous de ne pas réduire nos prix de vente, afin de ne pas affecter notre marge.

Il avait consulté l'intelligence artificielle et avait commencé à réfléchir aux solutions qu'elle lui avait proposées.

Pourriez-vous poursuivre sa réflexion en vous concentrant uniquement sur les stratégies douanières et logistiques, puis commerciales et financières, qui permettraient de réduire le coût par palette pour le client ?

Vous trouverez, en pièces jointes, les différents documents sur lesquels il avait travaillé.
Vous utiliserez, si nécessaire, le cours : 1 EUR = 1,16 USD

En vous remerciant,
Bonne journée,
Dominique

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 11 sur 15

Document 10 – Prompt et réponse de l'IA



Peux-tu me lister des idées d'action à entreprendre pour compenser l'augmentation des droits de douane vers les États-Unis, sans impacter notre rentabilité, ni diminuer notre marge et rester compétitif ?
Ta proposition se basera sur un plan d'actions export dédié à une activité de biscuiterie de luxe.



BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 12 sur 15

Document 11 – Contrat de collaboration commerciale French Gourmet

Objet du contrat	Vente en exclusivité des références : - Fines crêpes dentelle chocolat au lait (référence 2173) - Fines crêpes dentelle chocolat noir (référence 2190)					
Origine des produits	France					
Mise aux normes US	Étiquetage des produits conforme à la Food and Drug Administration (FDA) et respect des mentions obligatoires.					
Adaptation aux souhaits du client	Conditionnement spécifique : coffret métallique contenant 18 crêpes emballées individuellement dans des étuis hermétiques. 					
Zone géographique d'exclusivité	28 points de vente sous l'enseigne French Gourmet dans les États du Nevada et de la Californie.					
Conditions habituelles d'approvisionnement et logistique						
Quantité	5 palettes (non gerbables) Dimension d'une palette chargée : 0,8 m x1,2 m x 1,60 m Poids d'une palette chargée : 391,40 kg					
Fréquence des envois	2 fois par mois par groupage, en réfrigéré.					
Incoterm	FCA Saint-Jean-du-Cardonnay					
Conditions financières						
Prix par palette	4 771,98 USD (50 % chocolat au lait et 50 % chocolat noir)					
Devise	USD					
Délai de paiement	30 jours date d'envoi					
Instrument de paiement	Virement SWIFT					
Couverture du risque de non-paiement	Assurance-crédit export souscrite auprès de la compagnie Allianz Trade.					
Conditions spécifiques						
Demande de modification ponctuelle des conditions fixées : (Produit / Quantité / Date d'envoi)	- Gratuit si mail reçu 72 heures avant date d'envoi - 300 USD si non-respect des délais					
Remise commerciale	Nombre de palettes commandées	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 et plus
	Réduction accordée	0 %	2 %	4 %	6 %	8 %

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 13 sur 15

📄 Document 12 – Conditions d'expédition du transporteur CEVA Logistics

Transport Saint-Jean-du-Cardonnay à DAP Los Angeles, Rodeo Drive, CA

- Par groupage en reefer +4/+18°C :

- Préacheminement de Saint-Jean-du-Cardonnay au Havre : 40,60 USD par palette
- Fret maritime All in Le Havre - Los Angeles: 120 USD/UP
- BAF : 3 % du fret de base
- Assurance Ad Valorem : 0,6 % de CIP + 10 %
- Post-acheminement du port de Los Angeles aux locaux du client à Rodeo Drive : 15 USD par palette

- Par conteneur plein de 40' en reefer +4/+18°C :

Expédition de 23 palettes fumigées (Norme NIMP 15) non restituées

- Frais d'enlèvement depuis Saint-Jean-du-Cardonnay au Havre : Forfait All in : 980,20 USD
- Fret maritime Le Havre - Los Angeles : 2 750 USD
- BAF (révisable mensuellement) : 350 USD
- Assurance : 581 USD
- Post-acheminement du port de Los Angeles aux locaux du client à Rodeo Drive : 390 USD

Conditions :

- *Le dédouanement import doit être effectué au port de Los Angeles par votre client et à sa charge. Notre bureau aux USA fera la coordination avec les Customs brokers.*
- *Transit time : 36 jours.*
- *Validité : 02/12/2025*
- *Tarifs sujets à GRI (General Rate Increase) et PSS (Peak Season Surcharge) et à la fluctuation mensuelle de la BAF.*

📄 Document 13 – Coût de l'assurance-crédit souscrite par SAPP Maxim's auprès d'Allianz Trade

Estimation du coût de l'assurance-crédit : 0,5 % du montant

📄 Document 14 – Coût d'une lettre de crédit stand-by (communiqué par notre banque CIC)

Frais de dossier (ou ouverture)	120 EUR
Commission de notification	0,25 % du montant

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 14 sur 15

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

La société TEXTILE DU HAUT-RHIN, société textile implantée depuis 1825 à Mulhouse, conçoit, fabrique et commercialise des tissus pour l'ameublement. Elle exporte des tissus vers les pays du Maghreb, notamment en Tunisie.

La Tunisie demeure un pays relativement risqué aux yeux de la plupart des organismes de notation comme Coface tant au niveau politique que celui de l'environnement des affaires.

À la suite d'une mission en Tunisie, vous avez reçu une commande d'un client, MONCEFTEXTILE, pour laquelle un crédit documentaire a été ouvert.

Vous êtes gestionnaire export au sein de la société TEXTILE DU HAUT-RHIN et devez assurer le suivi administratif de cette commande.

Extrait de la pro forma société TEXTILE DU HAUT-RHIN du 10 janvier 2026 n°0908 - client MONCEFTEXTILE.

Produit : non tissé synthétique 20 G/M² hydrophile, 4 conteneurs 20 pieds

Valeur : EUR 55 800 CPT Tunis, paiement par crédit documentaire irrévocable et confirmé.

Extrait de l'avis d'ouverture du crédit documentaire, message SWIFT-MT : 700.

:40A: FORM OF DOCUMENTARY CREDIT: IRREVOCABLE

:31C: DATE OF ISSUE: 26/02/17

:31D: DATE AND PLACE OF EXPIRY: 26/03/19

:50: APPLICANT: MONCEFTEXTILE

:59: BENEFICIARY: TEXTILE DU HAUT-RHIN

:32B: CURRENCY CODE, AMOUNT: USD 55 800

:44C: LATEST DATE OF SHIPMENT: 26/03/17

:45A: GOODS: NON-WOVEN SYNTHETIC 20G/M2 HYDROPHILE
CIP TUNIS

:46A: DOCUMENTS REQUIRED:

+ SIGNED COMMERCIAL INVOICE

+ FULL SET CLEAN ON BOARD OCEAN BILL OF LADING MADE OUT TO ORDER MARKED FREIGHT
PREPAID NOTIFY APPLICANT WITH FULL NAME AND ADDRESS

+ INSURANCE CERTIFICATE/POLICY IN NEGOTIABLE FORM COVERING INSTITUTE CARGO
CLAUSE (ALL RISKS) AND WAR RISKS CLAUSES FOR 110 PER CENT OF THE INVOICE VALUE
SHOWING CLAIMS PAYABLE IN FRANCE AND SETTLING AGENT IN FRANCE

:48: PERIOD FOR PRESENTATION: 21 DAYS

:49: CONFIRMATION INSTRUCTIONS: WITHOUT

:71B: BANK CHARGES: SHARE

1. Analysez l'avis d'ouverture du crédit documentaire et développez les démarches à mettre en œuvre.

À la suite de cette première commande, MONCEFTEXTILE souhaite annualiser ses achats avec une livraison trimestrielle.

2. Proposez et justifiez une solution de gestion du risque de non-paiement adapté à ce courant d'affaires.

BTS Commerce international		Session 2026
U5 - Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 26CIE5MOI	Page 15 sur 15